Conditions générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) du service e-boutique du site BreizhGo

Version du 18 novembre 2026

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation définissent les modalités de vente et d'utilisation du service e-boutique intégré au site BreizhGo.

Le site BreizhGo permet de préparer des déplacements sur l'ensemble des modes de transport BreizhGo (TER, cars et bateaux) grâce aux fonctions de :

- Recherche d'itinéraires pour se déplacer sur le réseau de transport BreizhGo (TER, cars et bateaux) ;
- Consultation du plan du réseau ;
- Informations horaires et pratiques des différents transports BreizhGo ;
- Information trafic ;
- Création d'un Espace personnel ;
- Commande de cartes KorriGo et consultation de leur contenu ;
- Achat de titres de transport sur la carte KorriGo.

L'utilisation du service e-boutique intégré au site BreizhGo emporte acceptation pleine et entière des CGVU, ainsi qu'à l'acceptation de la politique de protection des données, disponible sur le site BreizhGo.

2. Définitions et périmètre d'application

2.1 Définitions

Est entendu par les termes :

« **Conditions générales de vente et d'utilisation du service e-boutique ou CGVU** » : renvoient aux dispositions prévues aux présentes, acceptées par les Utilisateurs, régissant les modalités de vente et d'utilisation du service e-boutique du site BreizhGo et fixées dans ce document accepté par l'utilisateur du service e-boutique.

« **Données personnelles** » : désignent toutes les informations à caractère personnel concernant un Utilisateur, personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

« Editeur » : désigne la Région Bretagne, tel que décrit à l'article 2.3.

« E-recharge à J+1 » : rechargement d'un titre de transport sur la carte KorriGo de l'Utilisateur depuis la e-boutique BreizhGo. L'Utilisateur doit attendre le lendemain (J+1 par rapport à sa date d'achat) pour recharger son titre de transport sur sa carte KorriGo. Pour ce faire, il doit valider sa carte KorriGo sur un valideur car BreizhGo.

« **Espace personnel** » : renvoie à l'espace réservé à l'Utilisateur (sous condition d'inscription) sur le site BreizhGo. Cet espace est accessible par la saisie d'un identifiant et d'un mot de passe et permet notamment à l'Utilisateur d'accéder au service e-boutique et de suivre sa consommation.

« **Maître d'ouvrage** » : renvoie à la Région Bretagne.

« Mon-compte.bzh » : solution accessible en ligne à l'adresse mon-compte.bzh, à travers laquelle est mis à disposition des usagers un outil d'identification et d'authentification des Utilisateurs auprès de partenaires de mon-compte.bzh sur le territoire breton. Ce service permet de centraliser les données d'identification.

« **Partenaires** » : renvoient aux tiers partenaires, notamment les Autorités Organisatrices de Mobilité (AOM), proposant des services de mobilité aux Utilisateurs de BreizhGo.

« Service e-boutique » : service d'achat en ligne de titres de transport BreizhGo, accessible depuis le Site BreizhGo.

« Site BreizhGo » : site accessible sur tout appareil connecté à internet, breizhgo.bzh, permettant notamment l'accès au service e-boutique.

« **Utilisateur** » : Désigne la personne physique ayant conclu les présentes CGVU.

« Valideur car BreizhGo » : équipement disposé à l'entrée de chaque autocar, proche du conducteur, sur lequel l'Utilisateur doit valider son titre de transport en y posant sa carte KorriGo.

2.2 Périmètre d'application

Les présentes CGVU définissent les modalités d'utilisation et de vente de titres de transport dans le cadre du service e-boutique disponible sur le site BreizhGo.

L'acceptation des CGVU, en cochant la case spécifique apparaissant sur le site BreizhGo, est nécessaire lorsque l'usager accède pour la première fois au service e-boutique ainsi qu'au moment de l'achat d'un titre de transport et / ou à la commande d'une carte KorriGo. Chaque commande implique ainsi l'acceptation sans réserve par l'Utilisateur des présentes conditions.

L'Utilisateur peut accéder au service e-boutique via la page d'accueil et acheter des titres via la e-recharge à J+1. Lorsque l'Utilisateur accède pour la première fois au service e-boutique, il doit accepter les CGVU du service e-boutique et les CGVU des titres de transport BreizhGo vendus par le service e-boutique.

Les CGVU applicables sont celles en vigueur à la date de chaque connexion de l'Utilisateur au service e-boutique. Elles sont consultables sur le site BreizhGo.

Il est précisé que les CGVU peuvent évoluer à tout moment. Dans ce cas, les nouvelles CGVU seront portées à la connaissance des Utilisateurs sur le site BreizhGo. Elles feront l'objet d'une nouvelle demande d'acceptation de l'Utilisateur qui devra cocher la case spécifique sur le site BreizhGo lors de sa prochaine connexion au service e-boutique.

2.3 Editeur du service e-boutique

L'éditeur du site BreizhGo et de son service E-boutique est la Région Bretagne.

La brique logicielle du service boutique a été développée par la société Cityway, dont le siège social est situé au 85 rue Pierre Duhem CS 30557 13594 Aix en Provence Cedex 3 France.

Les services d'achat d'un titre de transport sur une carte KorriGo intégrés au service e-boutique s'appuient sur un système billettique opéré par Kuba (www.kubapay.com). Le paiement d'un titre de transport est effectué via le module de paiement sécurisé Ezyness développé par La Poste.

3. Création et gestion de l'Espace personnel

3.1 Création d'un Espace personnel

Pour pouvoir bénéficier du service e-boutique, l'Utilisateur est invité à créer son Espace personnel à partir du service d'authentification unique mon-compte.bzh mis à disposition pour les services publics de Bretagne. Les Conditions Générales d'Utilisation de mon-compte.bzh sont disponibles en ligne.

Pour accéder à son Espace personnel sur le site BreizhGo, l'Utilisateur s'authentifie via le service d'authentification Mon-Compte.bzh en utilisant un identifiant et un mot de passe.

Sur son Espace Personnel, l'Utilisateur peut visualiser le contenu informatif, mettre en favoris des lignes, des arrêts ou des lieux, commander une carte KorriGo, réaliser des achats, consulter son historique d'achat et gérer toutes ses données personnelles ainsi que les données personnelles de ses bénéficiaires.

Sans connexion préalable, les interactions de l'Utilisateur se limitent à la visualisation de contenus informatifs tels que la liste des titres de transport disponibles à la vente, la recherche d'itinéraires, la consultation des horaires et du plan du réseau et les actualités du réseau BreizhGo.

Enfin, pour les moins de 15 ans, l'inscription au service e-boutique est subordonnée à l'autorisation préalable des parents ou des tuteurs et sous leur responsabilité qui se portent garants du respect des présentes CGVU. Le service e-boutique applique en cela le Règlement Européen pour la Protection des Données qui définit la notion de « majorité numérique », seuil d'âge au-delà duquel « un mineur peut consentir seul à un traitement de données à caractère personnel ».

Le transport scolaire dispose d'un contenu dédié sur le site BreizhGo. La demande d'inscription au service de transport scolaire ne s'effectue pas via le service e-boutique. Le cadre règlementaire du transport scolaire BreizhGo est défini dans le règlement régional des transports scolaires accessible depuis la page dédiée.

3.2 Gestion des données personnelles

Au sein de son Espace personnel, l'Utilisateur peut modifier ses données personnelles, à l'exception des nom, prénom, date de naissance et adresse électronique. En cas d'éventuels changements de ces données, l'Utilisateur est invité à se rendre sur mon-compte.bzh. L'organisation de la protection des données à caractère personnel est décrite à l'article 9.

3.3 Gestion des cartes KorriGo nominative

L'Utilisateur a la possibilité de gérer sa ou ses cartes KorriGo nominatives. Il devra pour cela se connecter à son Espace personnel.

3.3.1 Association de carte KorriGo nominative à l'Espace personnel

L'Utilisateur a la possibilité de gérer, via son Espace personnel, l'association et la désassociation des cartes KorriGo nominatives présentes dans son espace personnel.

L'association de la carte KorriGo nominative de l'Utilisateur (carte principale) à son Espace personnel est possible par le renseignement de son numéro de carte, de son nom de famille et de sa date de naissance. Une même carte ne peut être associée en tant que carte principale qu'à un seul Espace personnel.

Il peut également demander l'association à son Espace Personnel d'autres cartes KorriGo nominatives (celles de son conjoint ou de ses enfants, par exemple), à condition d'obtenir l'autorisation préalable du ou des détenteurs et de renseigner leur(s) numéro(s) de carte, leur(s) nom(s) de famille et leur(s) date(s) de naissance.

Seules les cartes KorriGo déjà enregistrées au sein du réseau BreizhGo car, c'est-à-dire ayant fait l'objet du rechargement d'un titre BreizhGo en gare routière, peuvent être associées à l'Espace Personnel. En cas de carte non reconnue, l'Utilisateur sera incité à se rendre en gare routière.

3.3.2 Commande de carte KorriGo nominatives

L'Utilisateur a la possibilité de commander sa carte KorriGo nominative, gratuitement, via un formulaire en ligne dédié. Il devra pour cela saisir ses informations personnelles et charger une photo et une pièce d'identité respectant les conditions indiquées sur le formulaire. Après avoir rempli son formulaire, l'Utilisateur aura la possibilité de procéder à l'achat d'un titre de transport Car BreizhGo suivant les conditions précisées à l'article 4.

Sa carte KorriGo, chargée d'un titre de transport Car BreizhGo s'il a effectué un achat, lui sera ensuite adressée par courrier, à l'adresse postale de son choix, sous un délai de 15 jours, la date d'envoi faisant foi.

3.4 Suspension et clôture d'un Espace personnel

L'Utilisateur peut clôturer son Espace personnel à tout moment, directement depuis son Espace personnel sur le site BreizhGo.

En cas de décès de l'utilisateur et à l'appui d'un justificatif officiel de décès, un représentant de la famille peut demander la clôture de son espace personnel.

En cas de faute de l'Utilisateur, à savoir une utilisation du service non conforme aux présentes CGVU ou une utilisation frauduleuse du service e-boutique par exemple, l'accès à son Espace personnel est suspendu.

4. Processus d'achat et de rechargement de carte KorriGo

4.1 Conditions d'accès au service e-boutique

Pour procéder à la commande d'un titre de transport par le service e-boutique, l'Utilisateur doit disposer d'une connexion à internet depuis son appareil pour pouvoir accéder au site BreizhGo.

L'Utilisateur peut accéder au service e-boutique via la page d'accueil et acheter des titres via la e-recharge à J+1. Lorsque l'Utilisateur accède pour la première fois au service e-boutique, il doit accepter les CGVU du service e-boutique et les CGVU des titres de transport BreizhGo vendus par le service e-boutique.

Pour utiliser la e-recharge à J+1, l'Utilisateur est invité à se connecter à son Espace personnel, s'il en possède un. S'il n'en a pas, il devra alors en créer un pour accéder à ce mode de rechargement.

Une fois que l'Utilisateur est connecté à son Espace personnel, il doit associer sa carte KorriGo si cela n'est pas déjà fait. Si l'Utilisateur a plusieurs cartes associées à son Espace personnel, il doit en sélectionner une afin de procéder à l'achat d'un titre de transport sur cette carte.

L'Utilisateur a ensuite la possibilité de voir le contenu de sa carte et d'acheter un titre de transport à partir de son Espace personnel. Il est alors redirigé vers une page lui permettant de voir les titres éligibles à l'achat en fonction de son âge.

4.2 Processus d'achat

Pour procéder à son achat, l'Utilisateur peut ajouter à son panier d'achat un ou plusieurs titres de transport parmi les titres de transport qui lui seront proposés.

Enfin, lors du paiement, l'Utilisateur est de nouveau invité à accepter les CGVU du service e-boutique ainsi que les CGVU des titres de transport BreizhGo vendus par le service e-boutique, disponibles sur le site BreizhGo. Puis, il est redirigé vers le module de paiement sécurisé Ezyness permettant de saisir ses informations

bancaires. Une fois le paiement réalisé, l'Utilisateur doit finaliser la transaction via le 3D Secure (redirection vers une page d'authentification de sa banque et / ou réception d'un code de vérification par SMS sur son mobile).

Un justificatif d'achat est alors envoyé au format PDF à l'Utilisateur sur l'adresse électronique qu'il a rempli lors de la création de son espace personnel. Ce justificatif est aussi disponible directement dans son espace personnel.

4.3 Chargement de la carte KorriGo

A la suite du processus d'achat, pour pouvoir utiliser son titre de transport, l'Utilisateur doit effectuer une e-recharge à J+1 : l'Utilisateur doit attendre le lendemain (J+1 par rapport à sa date d'achat) pour recharger son titre de transport sur sa carte KorriGo. Pour ce faire, il doit valider sa carte KorriGo sur un valideur car BreizhGo. Son titre de transport sera alors chargé sur sa carte KorriGo par cette action.

5. Titres de transport disponibles

Les titres de transport disponibles dans le cadre du service e-boutique doivent être chargés sur une carte KorriGo conformément à l'article 4. La liste de ces titres est consultable dans les conditions générales de vente et d'utilisation des titres de transport en vente sur le service e-boutique su site BreizhGo. Le prix de chaque titre de transport, exprimé en euros, toutes taxes comprises, est fixé par la Région Bretagne.

6. Utilisation des titres de transport

6.1 Règlement régional des transports interurbains

L'utilisation des titres de transport achetés via le service e-boutique est soumise au respect du règlement régional des transports interurbains consultable dans son intégralité sur le site BreizhGo.

Des extraits de ce règlement sont également affichés à bord des cars. L'Utilisateur s'engage par la validation des présentes CGVU au respect du règlement régional des transports interurbains.

Conformément à la réglementation en vigueur sur le réseau BreizhGo, l'Utilisateur ne peut voyager sans titre de transport en cours de validité.

À noter qu'un titre acheté via le service e-boutique et non chargé sur la carte KorriGo de l'Utilisateur via une validation sur un valideur car BreizhGo à J+1 ne pourra être reconnu comme valide lors d'un éventuel contrôle.

6.2 Service après-vente

Pour toute question à la suite de l'achat d'un titre de transport, l'Utilisateur est invité à consulter le site BreizhGo, en particulier la rubrique "Foire aux Questions". Il peut ensuite contacter la Centrale d'appel BreizhGo :

- Via le formulaire de contact disponible sur le site Internet le site BreizhGo : Nous contacter
- Par téléphone au numéro 02 99 300 300 du lundi au samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local)

Pour un problème avec l'un des services proposés par l'un des Partenaires de BreizhGo, l'Utilisateur est invité à contacter directement le/les Partenaire(s) concerné(s).

7. Propriété intellectuelle

La marque BreizhGo et la charte BreizhGo sont la propriété de la Région Bretagne.

Les logos et marques de chaque réseau de transport sont la propriété des Autorités Organisatrices correspondantes.

Les marques, les dessins et les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les chartes graphiques, les logiciels et programmes, les moteurs de recherche, les bases de données, les sons, les vidéos, les noms de domaines, design et tout autre contenu disponible sur le service e-boutique, sans que cette liste soit exhaustive, sont la propriété exclusive de l'Editeur et sont protégés par les dispositions du droit d'auteur, du droit des marques, du droit des brevet et de tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle en vigueur.

Les présentes CGVU n'entraînent le transfert d'aucun droit de propriété intellectuelle au profit de l'Utilisateur tant sur le développement que sur le contenu du service e-boutique.

Il est concédé à l'Utilisateur un droit d'utilisation non-exclusif, non transférable du service e-boutique, et des données de ceux-ci.

Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces droits, sans l'autorisation expresse de l'Editeur, est interdite.

L'Utilisateur s'engage expressément à ce que l'utilisation du service e-boutique et de son contenu ne portent en aucun cas atteinte aux droits de l'Editeur mais également à ceux de tiers.

Toute autre utilisation du service e-boutique, notamment à des fins commerciales, de la part de l'Utilisateur, est strictement interdite. L'Utilisateur s'interdit notamment, de manière non exhaustive, de reproduire et/ou représenter pour un usage autre que privé, vendre, distribuer, émettre, traduire, adapter, diffuser et communiquer intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit tout élément, informations ou données publiées sur le service e-boutique.

8. Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre des services proposés par le site BreizhGo, la Région et ses prestataires collectent et traitent des données à caractère personnel. Pour en savoir plus sur les traitements de données vous pouvez consulter la politique de confidentialité accessible en ligne.

9. Opposabilité

Les présentes CGVU sont opposables à la date de la première utilisation du site BreizhGo et de son service e-boutique le cas échéant par l'Utilisateur et pendant toute la durée d'utilisation et ce, jusqu'à ce que de nouvelles CGVU les remplacent.

Des modifications peuvent être effectuées sur ces CGVU sans notification préalable. En conséquence, il est conseillé à l'Utilisateur de se référer, régulièrement, à la dernière version des CGVU disponible sur le site BreizhGo.

Tout usage du service e-boutique par l'Utilisateur après les modifications des CGVU vaut acceptation par ce dernier des nouvelles CGVU.

L'Utilisateur peut, à tout moment, renoncer à utiliser le service e-boutique mais reste responsable de toute utilisation antérieure.

10. Divisibilité

Si, pour quelque raison et dans quelque mesure que ce soit, une stipulation des présentes CGVU devait être jugée nulle ou inopposable, cette nullité ou inopposabilité ne pourra affecter la validité et l'opposabilité des autres clauses des présentes CGVU et la stipulation concernée sera appliquée dans la mesure permise par la loi.

11. Force majeure

En cas de force majeure, la Région Bretagne pourra suspendre l'application des CGVU, voire les résilier dans le cas d'une situation de force majeure supérieure à 3 mois.

Sont considérés comme cas de force majeure, ceux retenus les juridictions françaises.

12. Loi applicable

Les présentes CGVU sont régies par le droit français.

13. Juridiction compétence

En cas de difficulté, les parties chercheront avant tout un accord amiable. A défaut, et selon la nature du litige, le juge compétent pourra être saisi par l'une ou l'autre des parties.

14. Hébergement

L'Editeur de la brique logicielle du service e-boutique assure l'hébergement des Espaces personnels et de tout contenu publié par l'Utilisateur sur son Espace personnel. Il s'engage à mettre en œuvre dans le respect des textes en vigueur l'ensemble des moyens techniques, conformes à l'état de l'art, nécessaires pour assurer la sécurité et l'accès aux Espaces personnels et au service e-boutique.

15. Langue

Les présentes CGVU sont rédigées en français.

16. Médiation

En cas de litige, le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) peut être saisi par le consommateur d'une demande de médiation. Cependant, conformément à l'article L.612-2 du code de la consommation, « un litige ne peut pas être examiné par le médiateur de la consommation lorsque :

- Le consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du professionnel par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat ;
- La demande est manifestement infondée ou abusive ;
- Le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- Le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel ;
- Le litige n'entre pas dans son champ de compétence. »

Le consommateur doit saisir le CMAP soit :

- via le formulaire à disposition sur le site du CMAP à l'adresse www.cmap.fr/consommateurs, ou

- par courrier postal à l'adresse CMAP – Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris.

Le demandeur à la médiation doit impérativement préciser au CMAP l'objet du litige et lui adresser toutes les pièces du dossier comme indiqué dans le formulaire de saisine. A défaut, la saisine ne pourra être prise en compte. Cette saisine peut être faite en français ou en anglais.

Le CMAP désigne à chaque saisine un médiateur agréé par le CMAP et validé par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC) et lui transmet les éléments du dossier dans un délai de cinq jours ouvrés. Le médiateur ainsi désigné exerce sa mission en toute indépendance, impartialité et neutralité ainsi qu'en respect du code de la consommation réglementant la médiation de la consommation et de la déontologie des médiateurs.

Les médiateurs pourront être désignés sous réserve de leur approbation par la CECMC.